



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

N°3032
Luxembourg, le 20.10.2025
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 13.12.2025
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 21.10.2025

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 20 octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3032 du 14 octobre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Rééducation après traitement oncologique ».

Madame la Ministre,

En date du 14 octobre 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au samedi 13 décembre 2025, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez